



Conditions Générales

Offre de Remboursement – TV XL OLED Ambilight Jusqu'à 1 000 € de cashback

Période de l'offre : Achetez votre produit entre le vendredi 7 novembre 2025 et le dimanche 4 janvier 2026.

Enregistrement du produit : Enregistrez votre produit entre le 14 novembre 2025 et le 14 janvier 2026.

[Cliquez ici pour commencer votre inscription au programme de **cashback**](#)

Paieement du cashback : Dans un délai de 35 jours ouvrables après validation de votre inscription, via le mode de paiement choisi (par exemple, compte bancaire IBAN).

Demander votre remboursement

1. Achetez un téléviseur XL OLED Philips Ambilight sélectionné dans un magasin ou chez un détaillant en ligne participant (les places de marché sont exclues).
Profitez d'un cashback supplémentaire en plus du prix promotionnel pendant la période de l'offre.

Philips OLED810		Philips OLED850		Philips OLED+910		Philips OLED+950		Philips OLED+959	
									
65OLED810	€100	65OLED850	€100	65OLED910	€100	65OLED950	€100	65OLED959	€1000
77OLED810	€200			77OLED910	€200	77OLED950	€500		



Enregistrez votre téléviseur XL OLED Ambilight avec une preuve d'achat valide via le lien correspondant :

Résidents de : <https://www.enginio.io/be/c/be-philips>

English: Choose via the above link for the English Flow

Nederlands : Kies via bovenstaande link de Nederlandstalige flow

Français: Choisissez le lien ci-dessus pour le parcours en Français.

3. Une fois votre inscription approuvée, vous recevrez le montant de cashback correspondant.
4. Choisissez votre mode de paiement préféré (par exemple, compte bancaire IBAN ou autre option).
5. Recevez votre cashback dans un délai de 35 jours ouvrables après validation de votre inscription.

1. Généralités / Conditions de la promotion

L'organisateur de cette promotion est TP Vision Europe B.V. (« TP Vision »), société enregistrée aux Pays-Bas, dont le siège social est situé Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, Pays-Bas.

TP Vision est une filiale à part entière de TPV Technology Limited (TPV), l'un des principaux fabricants mondiaux d'écrans et de téléviseurs, et est le titulaire de la licence de marque de Koninklijke Philips N.V. pour les téléviseurs et les produits audio.

Pour toute question liée aux produits Philips TV & Sound :
<https://tv-sound-monitors.philips.com>

L'exécution de cette offre est assurée par Enginio AB, dont le siège est sis Vasaplatsen 2, 411 34 Göteborg, Suède.

Enginio AB n'est pas le vendeur des produits ou services mentionnés, mais agit exclusivement en tant que prestataire de services pour TP Vision (Philips TV & Sound).

En participant à cette offre, vous acceptez pleinement les présentes conditions.



2. Détails de la promotion

A. Achetez un produit participant entre le 7 novembre 2025 et le 4 janvier 2026 auprès d'un détaillant participant (en magasin ou en ligne, à l'exclusion des places de marché) et enregistrez votre achat pour recevoir un cashback de 100 € à 1 000 € sur les téléviseurs XL OLED Ambilight sélectionnés.

B. La liste des produits participants, des montants de cashback et des détaillants figure ci-dessous.

C. Enregistrez votre produit avec une preuve d'achat valide et une photo claire du numéro de série via :

<https://www.enginio.io/be/c/be-philips>

Période de l'offre : du 7 novembre 2025 au 4 janvier 2026

Période d'enregistrement : du 14 novembre 2025 au 14 janvier 2026

Païement du cashback : dans les 35 jours ouvrables suivant la validation de l'inscription.

3. Conditions de participation

A. L'offre est ouverte uniquement aux consommateurs particuliers âgés de 18 ans ou plus, résidant en Belgique ou aux Pays-Bas, ayant acheté un produit participant chez un revendeur agréé belge ou néerlandais.

Les participants doivent disposer d'un numéro IBAN européen, d'un numéro de téléphone mobile valide et d'une adresse e-mail. Chaque IBAN ne peut être associé qu'à une seule personne.

Les employés de Philips, TP Vision Europe B.V., TP Vision Belgium NV, Enginio AB, ainsi que leurs sociétés affiliées et membres de leur famille, sont exclus de la participation.

Les revendeurs, distributeurs, intermédiaires et leurs employés ne peuvent pas participer.

B. La liste des revendeurs participants figure ci-dessous.

C. Les participants doivent présenter une facture ou un reçu officiel du magasin (en ligne ou physique).

D. TP Vision se réserve le droit d'exclure toute personne fournissant des informations fausses, incomplètes ou tentant de participer plusieurs fois. Les remboursements indus pourront être récupérés.



E. En participant, le consommateur confirme accepter les présentes conditions et être âgé d'au moins 18 ans.

4. Exécution de la promotion

A. Étapes à suivre

1. Achetez un modèle participant auprès de l'un des détaillants ci-dessous. (La disponibilité peut varier selon le magasin et la période. Tous les autres modèles Philips TV sont exclus de cette offre.)

TV Model	Product reference	Cashback
OLED810	65OLED810/12	100 EUR
OLED810	77OLED810/12	200 EUR
OLED850	65OLED850/12	100 EUR
OLED910	65OLED910/12	100 EUR
OLED910	77OLED910/12	200 EUR
OLED950	65OLED950/12	100 EUR
OLED950	77OLED950/12	500 EUR
OLED959	65OLED959/12	1000 EUR

Revendeurs participants :

Les places de marché vendant des téléviseurs via des tiers (comme Bol.com, Amazon ou la place de marché MediaMarkt) sont exclues de cette promotion. Pour garantir votre éligibilité, veuillez acheter votre produit auprès de l'un des détaillants suivants :

Belgique https://www.philips.be/c-p/65OLED810_12/-/store-locator

Nederland https://www.philips.nl/c-p/65OLED810_12/-/store-locator

2. Enregistrez votre produit entre le 14 novembre 2025 et le 14 janvier 2026
Téléchargez :

- Une facture officielle indiquant le prix, le magasin, la référence du modèle et la date d'achat.
Le nom sur la facture doit correspondre à celui figurant dans la demande et sur le compte bancaire.
- Une photo claire du numéro de série et du code-barres :
 - soit sur l'étiquette blanche du carton (code à 13 chiffres commençant par FZ),
 - soit à l'arrière du téléviseur (même code que sur la boîte).

PHILIPS

AMBILIGHT tv



- Vos informations personnelles : nom, prénom, adresse, date de naissance, e-mail, IBAN/BIC et numéro de série.
- 4. Vous recevrez un e-mail de confirmation avec un numéro de référence.
- 5. Après validation, vous recevrez votre cashback dans un délai de 35 jours ouvrables.

Les demandes incomplètes ou invalides seront rejetées.

B–G. Dispositions complémentaires

- TP Vision peut demander les originaux des justificatifs d'achat.
- En cas de retour ou d'annulation dans les 12 mois, le cashback devra être remboursé.
- Le traitement et le paiement sont effectués par Enginio AB ou ses sous-traitants.
- Pour toute question sur votre demande : consultez la page d'assistance de la promotion.
- Pour les problèmes techniques liés au site : support@enginio.io (pas de questions produits).
- Des conditions locales supplémentaires d'Enginio AB peuvent s'appliquer : be-nl.enginio.io / be-fr.enginio.io.

5. Protection des données

A. TP Vision traite vos données personnelles conformément aux lois applicables. TP Vision agit en tant que responsable du traitement et conserve les données pendant 12 mois maximum ou jusqu'au retrait du consentement.

B. Finalité : gestion de la participation et paiement du cashback.

C. Base juridique : exécution du contrat et obligations légales (par exemple, fiscales).

D. Données traitées : nom, e-mail, numéro de téléphone, coordonnées bancaires, preuve d'achat.

E. Durée de conservation : 12 mois maximum.

F.–I. Les participants peuvent s'inscrire à des communications marketing et se désinscrire à tout moment. Ils disposent de droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition.

J. Responsable du traitement : TP Vision Europe B.V., Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, Pays-Bas.



K. Pour toute question ou plainte relative à la confidentialité : privacy@tpv-tech.com ou contactez votre autorité nationale de protection des données.

6. Dispositions générales

TP Vision se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler la promotion en cas de circonstances imprévues.

TP Vision et Enginio AB ne sauraient être tenus responsables de tout dommage résultant de la participation ou de problèmes techniques (virus, pannes Internet, liens inactifs, etc.).

Ils ne sont pas responsables des informations erronées ou incomplètes fournies par les participants.

Droit applicable :

- Pays-Bas : Droit néerlandais, Tribunal d'Amsterdam
- Belgique : Droit belge, Tribunal de Bruxelles

Ces juridictions sont exclusivement compétentes.